



Sète Agglopôle Méditerranée présente un maillage de villes et de villages ayant su conserver leur trame urbaine historique. Ce patrimoine renforce les qualités paysagères de ce territoire bénéficiant d'un cadre de vie exceptionnel. Véritable éco-territoire au cœur de l'Arc méditerranéen, placé entre la terre (garrigues et vignes) et l'eau (la mer et les étangs), SAM possède un patrimoine naturel exceptionnel qui a favorisé le développement économique du territoire (pêche, conchyliculture, thermalisme, tourisme, muscat...) et culturel (patrimoine historique, festivals, joutes languedociennes, Sète Berceau de G. Brassens et de Paul Valéry...). Agglomération dynamique et innovante, SAM recrute :

ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL SPÉCIALITÉ MUSIQUE DISCIPLINE FORMATION MUSICALE TEMPS NON COMPLET (8,5H)

Profil :

- Catégorie : B.
- Filière : Culturelle.
- Cadre d'emploi des Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique.
- Poste à pourvoir au 01/09/2026.

MISSION 1 : ENSEIGNEMENT DE LA DISCIPLINE FORMATION MUSICALE

- Préparation des cours et enseignement de la discipline Formation Musicale 1er et 2ème cycle.
- Organisation et suivi des études des élèves.
- Gestion de la classe et du parc instrumental dédié à la discipline.
- Évaluation des élèves.
- Conduite et accompagnement de projets pédagogiques, artistiques et culturels.
- Participation à la réflexion visant à développer les pratiques collectives et affirmer la place de la création dans l'enseignement musical.
- Mise en application du règlement des études et des orientations du conseil pédagogique
- Veille artistique et mise à niveau de sa pratique.
- Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement.
- Disponibilité, implication dans la vie culturelle locale.
- Capacité à s'engager dans un projet pédagogique dynamique et être ouvert à l'innovation pédagogique.
- Capacité à travailler en équipe autour de projets communs.
- Sens du service public et respect de la déontologie.
- Qualités relationnelles notamment avec l'ensemble des acteurs de la vie de l'établissement.

MISSION 2 : ORGANISATION, SUIVI ET ÉVALUATION DES ÉLÈVES

- Procéder au suivi, à l'orientation des élèves sous contrôle de la direction.
- Identifier et accompagner le projet de l'élève en adéquation avec le règlement des études.
- Participer aux auditions, réunions et aux initiatives de la vie pédagogique de l'établissement.

MISSION 3 : PRATIQUE ARTISTIQUE

- Concevoir et planifier la réalisation de projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires.
- Participer aux concerts de professeurs et aux prestations publiques élèves-professeurs dans et hors les murs selon la programmation artistique du CRI.
- Réaliser une veille pédagogique et artistique sur les évolutions des techniques et des pratiques.

CONNAISSANCES (SAVOIR)

- Culture active de sa discipline et de l'histoire de la musique.
- Ouverture musicale sur différentes esthétiques dont la musique classique et vers d'autres domaines artistiques (Art Dramatique, Arts Plastiques, Arts visuels...).
- Techniques d'animation, de pédagogie individuelle et de groupe.
- Fonctionnement d'un établissement d'enseignement artistique, organes de concertation et de décision.
- Principes de conduite de projet.
- Principes de la gestion des compétences.
- Cadre réglementaire des jurys.
- Textes et schémas d'orientation pédagogique ministériels et interministériels.
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité.

QUALITÉS - APTITUDES

- Dynamisme et autonomie.
- Aisance relationnelle et goût pour le travail en équipe.
- Sens de l'organisation.
- Aptitude à se déplacer sur le territoire

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Lieux de travail : Conservatoire Intercommunal (Sète).
- Horaires : 8,5h hebdomadaires.

AVANTAGES SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Rejoignez les 800 agents qui œuvrent au quotidien pour un service public rénové et bénéficiez d'une politique volontariste en matière de qualité de vie au travail :

- Accompagnement constant des évolutions professionnelles.
- Régime indemnitaire.
- Adhésion au CNAS.
- Titres-restaurant.
- Indemnité kilométrique forfaitaire pour les trajets domicile/travail en vélo.
- Prise en charge à 100 % des abonnements de transport en commun pour les trajets domicile/travail.
- Jusqu'à 20.5 jours de congés RTT.

Modalités de candidature :

Merci de déposer en ligne votre candidature, comportant lettre de motivation, CV et diplômes, avant le **28/05/2026** sous la référence « **ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL SPÉCIALITÉ MUSIQUE DISCIPLINE FORMATION MUSICALE TEMPS NON COMPLET (8,5H)** » sur : <https://www.agglopole.fr/formulaire-recrutement-sete-agglopole/>